

## États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

### États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	2 404 718 \$	2 356 046 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	10 375	8 606
Marge	56	20
Intérêts à recevoir	26	25
Dividendes à recevoir	5 974	7 042
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	874	4 274
Montant à recevoir à l'émission de parts	1 264	–
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 423 287</b>	<b>2 376 013</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	593	1 595
Montant à payer au rachat de parts	1 314	–
Passifs dérivés	40	29
<b>Total du passif</b>	<b>1 947</b>	<b>1 624</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)</b>	<b>2 421 340 \$</b>	<b>2 374 389 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie A	2 219 192 \$	2 189 245 \$
Catégorie W	202 148 \$	185 144 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)</b>		
Catégorie A	12,13 \$	10,93 \$
Catégorie W	15,19 \$	13,03 \$

### † Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2024	43 687	46 728
31 décembre 2023	62 510	66 534

### Type de garantie\* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2024	–	46 728	–	–
31 décembre 2023	–	66 534	–	–

\* Les définitions se trouvent à la note 2k.

### Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 28 janvier 2008 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie A	4 février 2008
Catégorie W	19 octobre 2018

## Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

### États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	1 154 \$	1 073 \$
Revenu de dividendes	67 733	80 301
Profit (perte) sur dérivés	(59)	22
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	152 594	87 199
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	191	(569)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	220 155	42 372
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>441 768</b>	<b>210 398</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	188	(157)
Revenu tiré du prêt de titres ±	236	449
<b>Total des autres produits</b>	<b>424</b>	<b>292</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion ±±	6 682	7 020
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	8	9
Coûts de transaction ±±±	1 296	1 426
Retenues d'impôt (note 7)	8 167	10 127
<b>Total des charges avant les renoncations/prises en charge</b>	<b>16 153</b>	<b>18 582</b>
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(2 564)	(2 686)
<b>Total des charges après les renoncations/prises en charge</b>	<b>13 589</b>	<b>15 896</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>428 603</b>	<b>194 794</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	395 155 \$	179 101 \$
Catégorie W	33 448 \$	15 693 \$
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie</b>		
Catégorie A	191 002	216 517
Catégorie W	13 384	15 731
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	2,06 \$	0,83 \$
Catégorie W	2,50 \$	1,00 \$

### ± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	323 \$	100,0	603 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	(9)	(2,8)	(5)	(0,8)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(78)	(24,1)	(149)	(24,7)
<b>Revenu tiré du prêt de titres</b>	<b>236 \$</b>	<b>73,1</b>	<b>449 \$</b>	<b>74,5</b>

### ±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,25 %
Catégorie W	0,25 %

### ±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2024	2023
<b>Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	792	967
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	87	113
Payé à CIBC World Markets Corp.	-	2
<b>Rabais de courtage (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	295	345
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	28	1

### Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	79	150

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  
(en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie W	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	395 155 \$	179 101 \$	33 448 \$	15 693 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡				
Du revenu de placement net	(52 887)	(63 197)	(4 513)	(5 327)
Remboursement de capital	(110 492)	(107 476)	–	–
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(163 379)	(170 673)	(4 513)	(5 327)
Transactions sur parts rachetables				
Montant reçu à l'émission de parts	112 366	95 409	25 204	24 159
Montant reçu au réinvestissement des distributions	154 171	161 284	4 256	5 038
Montant payé au rachat de parts	(468 366)	(497 950)	(41 391)	(79 970)
Total des transactions sur parts rachetables	(201 829)	(241 257)	(11 931)	(50 773)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	29 947	(232 829)	17 004	(40 407)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 189 245	2 422 074	185 144	225 551
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 219 192 \$	2 189 245 \$	202 148 \$	185 144 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Solde au début de la période	200 208	222 881	14 207	18 227
Parts rachetables émises	9 642	8 752	1 757	1 900
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	13 196	14 889	299	397
	223 046	246 522	16 263	20 524
Parts rachetables rachetées	(40 090)	(46 314)	(2 955)	(6 317)
Solde à la fin de la période	182 956	200 208	13 308	14 207

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2024, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

	Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
	33 410	–

**Tableaux des flux de trésorerie  
(en milliers)**

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	428 603 \$	194 794 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(188)	157
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(152 594)	(87 199)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(220 155)	(42 372)
Achat de placements	(2 121 706)	(2 042 639)
Produits de la vente de placements	2 448 192	2 446 312
Marge	(36)	(20)
Intérêts à recevoir	(1)	(16)
Dividendes à recevoir	1 068	815
<b>Total du flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>383 183</b>	<b>469 832</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	136 306	119 568
Montant payé au rachat de parts	(508 443)	(577 920)
Distributions versées aux porteurs de parts	(9 465)	(9 678)
<b>Total du flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(381 602)</b>	<b>(468 030)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période</b>	<b>1 581</b>	<b>1 802</b>
<b>Perte (profit) de change sur la trésorerie</b>	<b>188</b>	<b>(157)</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période</b>	<b>8 606</b>	<b>6 961</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>	<b>10 375 \$</b>	<b>8 606 \$</b>
Intérêts reçus	1 153 \$	1 057 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	60 634 \$	70 989 \$

## Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
<b>Services de communications</b>				
BCE Inc.	176 786	10 247	5 891	
TELUS Corp.	323 106	9 236	6 297	
		19 483	12 188	0,5 %
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
La Société Canadian Tire Ltée, catégorie A	1 160	194	176	
Magna International Inc.	6 062	465	364	
		659	540	0,0 %
<b>Biens de consommation de base</b>				
Les Compagnies Loblaw Limitée	28 529	1 991	5 397	
Metro Inc.	78 939	4 586	7 116	
Saputo Inc.	5 656	149	141	
		6 726	12 654	0,5 %
<b>Énergie</b>				
ARC Resources Ltd.	13 163	340	343	
Cenovus Energy Inc.	26 458	708	576	
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	4 069	251	361	
South Bow Corp.	7 105	199	241	
Suncor Énergie Inc.	28 026	1 066	1 438	
Corporation TC Énergie	17 869	1 068	1 197	
Tourmaline Oil Corp.	7 835	533	521	
		4 165	4 677	0,2 %
<b>Services financiers</b>				
Great-West Lifeco Inc.	6 205	204	296	
iA Société financière inc.	2 086	150	278	
Société financière IGM Inc.	1 840	67	84	
Intact Corporation financière	72 792	15 054	19 052	
iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF	508 974	14 118	13 755	
Société Financière Manuvie	39 068	910	1 725	
Power Corporation du Canada	12 481	494	560	
Financière Sun Life inc.	12 829	766	1 095	
Groupe TMX Ltée	202 062	5 574	8 947	
		37 337	45 792	1,9 %
<b>Industrie</b>				
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	9 838	1 551	1 436	
Thomson Reuters Corp.	26 702	2 981	6 163	
Waste Connections Inc.	15 382	1 994	3 794	
		6 526	11 393	0,5 %
<b>Technologies de l'information</b>				
Constellation Software Inc.	3 018	10 996	13 415	
Open Text Corp.	5 899	234	240	
		11 230	13 655	0,6 %
<b>Matériaux</b>				
Mines Agnico Eagle Limitée	11 141	769	1 253	
Société aurifère Barrick	38 936	963	868	
Lundin Mining Corp.	14 667	107	181	
Nutrien Ltd.	10 990	786	707	
		2 625	3 009	0,1 %
<b>Services publics</b>				
Emera Inc.	186 372	10 725	10 014	
Fortis Inc.	167 883	9 852	10 028	
Hydro One Ltd.	238 855	6 189	10 574	
		26 766	30 616	1,3 %
<b>TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES</b>				
		<b>115 517</b>	<b>134 524</b>	<b>5,6 %</b>
<b>ACTIONS INTERNATIONALES</b>				
<b>Australie</b>				
Aristocrat Leisure Ltd.	30 655	1 766	1 864	
Bluescope Steel Ltd.	9 746	148	162	
Brambles Ltd.	30 937	343	530	
Coles Group Ltd.	478 890	7 528	8 048	
Commonwealth Bank of Australia	67 205	7 182	9 163	
Computershare Ltd.	11 779	233	356	
Ebos Group Ltd.	37 085	1 060	1 105	
Endeavour Group Ltd.	33 813	183	126	
Fortescue Metals Group Ltd.	37 613	647	611	
Lottery Corp. Ltd. (The)	1 492 454	6 783	6 560	
Medibank Private Ltd.	61 170	203	206	
Northern Star Resources Ltd.	25 535	409	351	
QBE Insurance Group Ltd.	33 437	540	571	
Rio Tinto Ltd.	8 246	734	862	
Santos Ltd.	72 137	488	429	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Sonic Healthcare Ltd.	10 137	301	244	
Suncorp Group Ltd.	28 259	504	478	
Telstra Corp. Ltd.	2 470 192	8 269	8 813	
Transurban Group	518 865	6 853	6 181	
Treasury Wine Estates Ltd.	18 023	212	182	
Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	5 308	122	162	
Wesfarmers Ltd.	25 205	1 082	1 604	
Woodside Energy Group Ltd.	42 174	1 278	923	
Woolworths Group Ltd.	180 199	6 794	4 888	
		53 662	54 419	2,2 %
<b>Autriche</b>				
OMV AG	3 272	174	182	
Verbund AG	1 513	155	158	
		329	340	0,0 %
<b>Belgique</b>				
Ageas SA/NV	3 549	188	248	
Anheuser-Busch InBev SA/NV	19 968	1 552	1 435	
Groupe Bruxelles Lambert SA	62 385	6 333	6 135	
		8 073	7 818	0,3 %
<b>Brésil</b>				
Vale SA, CAAÉ	70 929	1 257	904	
		1 257	904	0,0 %
<b>Chine</b>				
Haitian International Holdings Ltd.	59 000	186	230	
Longfor Group Holdings Ltd.	548 740	1 779	1 016	
PICC Property and Casualty Co. Ltd., catégorie H	370 000	812	839	
Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd., catégorie H	36 000	493	307	
Tsingtao Brewery Co. Ltd.	64 000	569	673	
Yangzijiang Shipbuilding Holdings Ltd.	57 374	157	181	
		3 996	3 246	0,1 %
<b>Danemark</b>				
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie A	66	212	152	
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie B	102	325	242	
Carlsberg AS, série B	19 204	3 262	2 646	
Coloplast AS, catégorie B	2 802	449	440	
DSV AS	42 374	9 605	12 936	
Novo Nordisk AS, catégorie B	127 502	13 812	15 891	
Tryg AS	7 530	220	228	
		27 885	32 535	1,3 %
<b>Finlande</b>				
Elisa OYJ	105 775	8 260	6 583	
Kesko OYJ, série B	6 067	171	164	
Kone OYJ, catégorie B	138 242	9 974	9 674	
Metsa Outotec OYJ	13 810	205	185	
Orion OYJ, catégorie B	2 403	145	153	
Sampo OYJ	168 778	9 906	9 897	
UPM-Kymmene OYJ	11 855	524	469	
		29 185	27 125	1,1 %
<b>France</b>				
Air Liquide SA	39 294	5 625	9 181	
Airbus SE	14 631	2 200	3 372	
Amundi SA	1 364	102	130	
Arkema	1 251	143	137	
AXA SA	39 113	1 231	1 999	
Bouygues SA	4 212	163	179	
Bureau Veritas SA	7 057	236	308	
Capgemini SE	42 523	11 539	10 013	
Compagnie de Saint-Gobain SA	10 076	761	1 286	
Compagnie Générale des Établissements Michelin	14 839	559	703	
Danone SA	122 635	10 221	11 891	
Engie	108 423	1 889	2 472	
EssilorLuxottica SA	2 809	719	985	
Kering SA	241	107	85	
La Française des Jeux SAEM	2 264	98	125	
L'Oréal SA	12 491	6 139	6 358	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	25 382	23 334	24 018	
Orange SA	715 008	10 132	10 250	
Pernod-Ricard SA	4 502	1 058	731	
Publicis Groupe	5 084	446	780	
Safran SA	72 188	13 833	22 798	
Sanofi SA	25 366	3 101	3 541	
SEB SA	554	60	72	
Teleperformance	1 214	160	150	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
TotalEnergies SE	85 705	6 715	6 811	
Veolia Environnement SA	61 525	2 643	2 484	
Vinci SA	11 111	1 720	1 650	
		104 934	122 509	5,1 %
<b>Allemagne</b>				
Allianz SE, actions nominatives	8 701	2 003	3 834	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	6 439	953	757	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, actions privilégiées	1 244	174	134	
Beiersdorf AG	18 642	3 477	3 442	
Brenntag SE	49 362	5 792	4 254	
Deutsche Bank AG, actions nominatives	38 164	831	946	
Deutsche Boerse AG	21 624	4 012	7 161	
Deutsche Post AG, actions nominatives	22 656	1 218	1 146	
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	226 387	4 483	9 738	
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG	2 530	284	220	
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	4 562	213	300	
GEA Group AG	3 445	158	245	
Hannover Rueckversicherungs SE	9 218	2 139	3 313	
HeidelbergCement AG	3 033	298	539	
Henkel AG & Co. KGaA	2 309	193	256	
Henkel AG & Co. KGaA, actions privilégiées	67 059	6 990	8 457	
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	3 907	2 105	2 834	
Porsche AG, actions privilégiées	3 402	290	184	
SAP SE	91 348	19 546	32 141	
Siemens AG, actions nominatives	30 297	6 945	8 506	
Talanx AG	1 434	155	175	
		62 259	88 582	3,7 %
<b>Hong Kong</b>				
AIA Group Ltd.	415 838	5 202	4 333	
CK Asset Holdings Ltd.	235 754	2 042	1 392	
CK Infrastructure Holdings Ltd.	13 991	114	149	
CLP Holdings Ltd.	36 475	385	441	
Galaxy Entertainment Group Ltd.	165 000	1 184	1 008	
Henderson Land Development Co. Ltd.	32 260	146	141	
HKT Trust and HKT Ltd.	2 615 558	5 091	4 647	
Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	248 674	331	286	
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	93 315	4 322	5 091	
Power Assets Holdings Ltd.	30 768	249	309	
Sino Land Co. Ltd.	86 455	169	126	
SITC International Holdings Co. Ltd.	29 841	61	114	
Technic Industries Co. Ltd.	124 000	2 488	2 352	
WH Group Ltd.	185 233	162	206	
		21 946	20 595	0,9 %
<b>Inde</b>				
HDFC Bank Ltd., CAAÉ	37 220	2 922	3 417	
		2 922	3 417	0,1 %
<b>Indonésie</b>				
PT Bank Central Asia Tbk, CAAÉ	41 397	875	862	
		875	862	0,0 %
<b>Irlande</b>				
Accenture PLC, catégorie A	7 177	2 983	3 629	
Allegion PLC	15 631	3 094	2 936	
Aon PLC	26 754	6 816	13 813	
CRH PLC	30 371	2 206	4 039	
DCC PLC	2 197	175	203	
Medtronic PLC	84 722	10 556	9 728	
Ryanair Holdings PLC, CAAÉ	179 268	11 651	11 233	
Smurfit Westrock PLC	11 637	700	901	
		38 181	46 482	1,9 %
<b>Israël</b>				
Azrieli Group Ltd.	943	67	112	
Bank Hapoalim B.M.	28 079	391	489	
Bank Leumi Le Israel	33 490	476	574	
Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	3 444	166	215	
		1 100	1 390	0,1 %
<b>Italie</b>				
Assicurazioni Generali SPA	274 656	9 761	11 152	
Banca Generali SPA	43 133	1 520	2 881	
FinecoBank Banca Fineco SPA	13 571	199	339	
Intesa Sanpaolo SPA	91 004	299	523	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Moncler SPA	5 188	361	394	
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SPA	2 323	131	175	
Snam SPA	44 790	297	285	
Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA	31 251	310	355	
UniCredit SPA	10 890	406	625	
Unipol Gruppo SPA	8 764	149	157	
		13 433	16 886	0,7 %
<b>Japon</b>				
AGC Inc.	4 347	199	184	
Aisin Corp.	11 681	160	190	
Asahi Group Holdings Ltd.	63 594	1 009	963	
Bridgestone Corp.	20 882	1 088	1 019	
Brother Industries Ltd.	5 153	129	127	
Canon Inc.	20 738	723	978	
Daito Trust Construction Co. Ltd.	1 301	197	209	
Daiwa House Industry Co. Ltd.	13 182	399	585	
DENSO Corp.	42 002	864	850	
FANUC Corp.	21 004	791	801	
Fujitsu Ltd.	65 400	1 313	1 673	
Hikari Tsushin Inc.	394	65	124	
Hitachi Ltd.	58 100	754	2 090	
Honda Motor Co. Ltd.	99 684	1 152	1 398	
Isuzu Motors Ltd.	12 509	196	247	
ITOCU Corp.	125 302	6 255	8 965	
Japan Exchange Group Inc.	260 743	3 163	4 216	
Japan Real Estate Investment Corp.	5 980	7 214	5 895	
Japan Tobacco Inc.	26 654	603	993	
Kajima Corp.	8 807	123	232	
Kao Corp.	10 349	613	604	
KDDI Corp.	191 894	8 062	8 839	
Keyence Corp.	3 437	1 394	2 029	
Kirin Holdings Co. Ltd.	389 251	7 688	7 286	
Komatsu Ltd.	19 467	626	774	
Kubota Corp.	20 908	365	351	
Kyocera Corp.	28 517	518	410	
Kyowa Kirin Co. Ltd.	5 397	122	117	
McDonald's Holdings Co. (Japan) Ltd.	71 860	4 530	4 064	
Meiji Holdings Co. Ltd.	5 215	168	153	
Mitsubishi Corp.	84 346	2 417	2 007	
Mitsui & Co. Ltd.	56 059	868	1 696	
Mitsui Chemicals Inc.	3 792	107	120	
Mitsui O.S.K. Lines Ltd.	7 651	273	385	
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	28 580	373	901	
Nintendo Co. Ltd.	23 077	1 308	1 953	
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	4 809 362	5 822	6 942	
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	9 728	333	469	
Nitto Denko Corp.	15 698	265	384	
Obayashi Corp.	14 423	131	276	
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	8 308	207	124	
Osaka Gas Co. Ltd.	8 079	186	255	
OTSUKA CORP.	5 065	110	167	
Panasonic Holdings Corp.	51 791	621	777	
SCREEN Holdings Co. Ltd.	1 805	150	156	
SCSK Corp.	3 475	75	106	
Seiko Epson Corp.	6 413	134	168	
Sekisui Chemical Co. Ltd.	8 393	155	208	
Sekisui House Ltd.	13 254	297	458	
SG Holdings Co. Ltd.	7 112	98	98	
Shionogi & Co.	16 795	324	340	
SoftBank Corp.	5 993 945	10 618	10 892	
SOMPO Holdings Inc.	19 800	384	745	
Sony Group Corp.	141 310	2 244	4 349	
Sumitomo Electric Industries Ltd.	15 871	256	414	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	313 537	5 706	10 781	
Taisei Corp.	3 662	141	222	
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	205 123	7 617	7 835	
Tokio Marine Holdings Inc.	97 937	3 934	5 125	
Tokyo Electron Ltd.	10 000	2 607	2 209	
Toto Ltd.	3 145	107	109	
Toyota Industries Corp.	3 618	381	425	
Toyota Motor Corp.	228 036	4 571	6 554	
Toyota Tsusho Corp.	14 156	214	366	
Yamaha Motor Co. Ltd.	20 516	189	263	
ZOZO Inc.	3 004	96	134	
		103 802	124 779	5,2 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>Jordanie</b>				
Hikma Pharmaceuticals PLC	3 697	91	133	
		91	133	0,0 %
<b>Kazakhstan</b>				
Kaspi.kz JSC, CIAÉ	3 329	265	453	
		265	453	0,0 %
<b>Mexique</b>				
America Movil SAB de CV, CAAÉ	48 544	1 305	999	
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	43 020	506	398	
		1 811	1 397	0,1 %
<b>Pays-Bas</b>				
Akzo Nobel NV	3 793	313	327	
ASML Holding NV	12 559	6 906	12 692	
ASR Nederland NV	3 521	220	240	
Euronext NV	7 089	686	1 143	
Heineken Holding NV	18 407	1 956	1 585	
JDE Peet's NV	2 707	96	67	
Koninklijke Ahold Delhaize NV	20 642	754	968	
Koninklijke KPN NV	2 114 378	9 605	11 066	
LyondellBasell Industries NV, catégorie A	5 777	673	617	
NN Group NV	6 014	312	377	
Randstad NV	2 411	145	146	
Stellantis NV	43 646	802	818	
Wolters Kluwer NV	34 996	3 408	8 358	
		25 876	38 404	1,6 %
<b>Nouvelle-Zélande</b>				
Mercury NZ Ltd.	15 541	87	73	
		87	73	0,0 %
<b>Norvège</b>				
Aker BP ASA	7 019	332	197	
Gjensidige Forsikring ASA	4 443	122	113	
Mowi ASA	10 338	252	254	
Orkla ASA	15 571	173	193	
Telenor ASA	649 068	11 246	10 401	
		12 125	11 158	0,5 %
<b>Portugal</b>				
Jeronimo Martins SGPS SA	6 290	185	173	
		185	173	0,0 %
<b>Singapour</b>				
DBS Group Holdings Ltd.	511 606	11 887	23 543	
Genting Singapore Ltd.	134 311	123	108	
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	848 961	8 546	14 914	
SembCorp Industries Ltd.	19 852	102	115	
Singapore Exchange Ltd.	788 952	7 599	10 580	
Singapore Technologies Engineering Ltd.	2 219 120	8 226	10 885	
Singapore Telecommunications Ltd.	3 356 772	8 476	10 883	
United Overseas Bank Ltd.	364 674	7 808	13 945	
Wilmar International Ltd.	42 668	163	139	
		52 930	85 112	3,5 %
<b>Corée du Sud</b>				
KB Financial Group Inc., CAAÉ	22 033	1 200	1 802	
		1 200	1 802	0,1 %
<b>Espagne</b>				
Amadeus IT Group SA	166 975	15 786	16 956	
Iberdrola SA	713 057	12 325	14 121	
Industria de Diseño Textil SA	69 116	2 926	5 109	
Red Electrica Corp. SA	459 041	11 613	11 278	
Repsol SA	26 152	582	455	
		43 232	47 919	2,0 %
<b>Suède</b>				
Assa Abloy AB, catégorie B	70 031	2 771	2 974	
Atlas Copco AB, catégorie A	80 215	861	1 760	
Boliden AB	6 075	270	245	
Essity AB, catégorie B	13 546	429	520	
Evolution AB	18 010	2 335	1 996	
Getinge AB, série B	5 081	123	120	
Holmen AB, catégorie B	1 693	87	89	
Sandvik AB	23 682	612	610	
Skanska AB, série B	7 559	135	229	
SKF AB, série B	7 572	146	204	
Tele2 AB, catégorie B	12 142	171	172	
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	61 699	700	721	
Volvo AB, série A	4 448	98	156	
Volvo AB, série B	54 483	1 361	1 901	
		10 099	11 697	0,5 %

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>Suisse</b>				
ABB Ltd., actions nominatives	3 107	243	241	
Adecco SA, actions nominatives	3 741	157	133	
Baloise Holding AG, actions nominatives	967	198	251	
BKW SA	470	101	112	
Chubb Ltd.	10 719	3 604	4 257	
Clariant AG, actions nominatives	4 792	82	77	
Coca-Cola HBC AG	4 825	153	237	
Compagnie Financière Richemont SA, actions nominatives	11 940	2 283	2 608	
Galderma Group AG	21 845	3 111	3 482	
Geberit AG, actions nominatives	743	564	606	
Glencore PLC	827 772	4 758	5 264	
Helvetia Holding AG	825	159	195	
Holcim Ltd.	11 577	705	1 602	
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	1 073	344	353	
Nestlé SA, actions nominatives	196 594	26 808	23 316	
Novartis AG, actions nominatives	109 708	12 169	15 413	
Partners Group Holding AG	505	660	984	
Roche Holding AG Genussscheine	27 874	10 529	11 280	
Roche Holding AG-BR	711	357	305	
SGS SA, actions nominatives	3 368	403	485	
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	49 889	7 189	7 807	
Swiss Re AG	6 700	669	1 392	
Swisscom AG	10 914	7 520	8 721	
Zurich Insurance Group AG	16 834	9 897	14 366	
		92 663	103 487	4,3 %
<b>Taiwan</b>				
MediaTek Inc.	20 000	1 139	1 241	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	248 306	4 530	11 704	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	17 416	1 956	4 944	
		7 625	17 889	0,7 %
<b>Royaume-Uni</b>				
3i Group PLC	21 621	415	1 387	
Amcor PLC	32 103	525	434	
Anglo American PLC	28 224	1 286	1 201	
Associated British Foods PLC	7 415	289	273	
AstraZeneca PLC	53 921	10 028	10 157	
AstraZeneca PLC, CAAÉ	10 167	881	958	
BAE Systems PLC	297 825	5 101	6 155	
Barratt Redrow PLC	30 615	279	242	
BP PLC	333 245	2 616	2 357	
British American Tobacco PLC	76 730	3 601	3 977	
Bunzl PLC	119 932	6 281	7 114	
Coca-Cola Europacific Partners PLC	4 602	379	508	
Compass Group PLC	369 052	11 073	17 679	
Croda International PLC	2 946	186	179	
Diageo PLC	105 777	4 911	4 830	
Haleon PLC	370 075	2 119	2 513	
Hargreaves Lansdown PLC	7 902	110	156	
Imperial Brands PLC	77 724	2 335	3 571	
Informa PLC	29 546	455	425	
Intertek Group PLC	76 788	6 446	6 533	
Kingfisher PLC	40 533	148	181	
London Stock Exchange Group PLC	39 262	6 657	7 973	
Mondi PLC	9 805	254	210	
National Grid PLC	161 763	2 789	2 765	
NatWest Group PLC	103 566	509	749	
Next PLC	2 646	253	452	
Pearson PLC	13 318	177	307	
Reckitt Benckiser Group PLC	15 354	1 566	1 335	
RELX PLC	172 047	7 864	11 236	
Rentokil Initial PLC	56 072	409	404	
Rio Tinto PLC	28 001	2 197	2 380	
Royalty Pharma PLC, catégorie A	8 461	311	310	
Schroders PLC	17 903	132	104	
Shell PLC	107 569	4 116	4 793	
Smith & Nephew PLC	19 421	305	347	
Smiths Group PLC	7 653	236	237	
Spirax-Sarco Engineering PLC	1 635	200	202	
SSE PLC	70 351	2 087	2 031	
Taylor Wimpey PLC	78 627	202	173	
Tesco PLC	152 193	621	1 009	
Unilever PLC	170 457	11 221	13 951	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
WPP PLC	23 956	340	357	
		101 910	122 155	5,0 %
<b>États-Unis</b>				
<b>Services de communications</b>				
Alphabet Inc., catégorie A	74 383	14 991	20 240	
AT&T Inc.	99 672	3 340	3 262	
Comcast Corp., catégorie A	85 803	4 230	4 629	
Interpublic Group of Cos. Inc. (The)	8 343	312	336	
Meta Platforms Inc., catégorie A	11 503	5 396	9 681	
Omnicom Group Inc.	4 346	394	538	
T-Mobile US Inc.	25 809	5 944	8 189	
Verizon Communications Inc.	93 499	5 266	5 375	
		39 873	52 250	2,2 %
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
Amazon.com Inc.	102 604	25 697	32 357	
AutoZone Inc.	587	2 133	2 702	
Best Buy Co. Inc.	4 531	471	559	
Darden Restaurants Inc.	5 530	1 022	1 484	
Dick's Sporting Goods Inc.	1 285	222	423	
Genuine Parts Co.	3 095	558	519	
Home Depot Inc. (The)	28 557	11 524	15 968	
LKQ Corp.	5 848	353	309	
Marriott International Inc., catégorie A	3 086	1 024	1 237	
McDonald's Corp.	63 936	19 479	26 642	
Nike Inc., catégorie B	2 611	364	284	
Starbucks Corp.	40 959	4 498	5 373	
TJX Cos. Inc. (The)	27 929	4 277	4 850	
Tractor Supply Co.	10 695	660	816	
Vail Resorts Inc.	3 141	985	846	
Yum! Brands Inc.	37 314	5 908	7 196	
		79 175	101 565	4,2 %
<b>Biens de consommation de base</b>				
Altria Group Inc.	84 611	4 920	6 360	
Archer-Daniels-Midland Co.	10 621	904	771	
Bunge Global SA	3 147	461	352	
Campbell Soup Co.	4 297	284	259	
Clorox Co. (The)	2 747	525	641	
Coca-Cola Co. (The)	213 707	17 324	19 126	
Colgate-Palmolive Co.	101 771	10 662	13 299	
Conagra Brands Inc.	10 601	483	423	
Constellation Brands Inc., catégorie A	768	253	244	
Costco Wholesale Corp.	4 515	2 761	5 947	
General Mills Inc.	14 309	1 440	1 312	
Hershey Co. (The)	3 281	885	799	
Hormel Foods Corp.	6 699	380	302	
J.M. Smucker Co. (The)	2 364	437	374	
Kellanova	6 125	602	713	
Kenvue Inc.	42 538	1 324	1 305	
Keurig Dr Pepper Inc.	25 602	1 195	1 182	
Kimberly-Clark Corp.	53 788	10 125	10 132	
Kraft Heinz Co. (The)	20 142	971	889	
Kroger Co. (The)	15 266	917	1 342	
Molson Coors Beverage Co.	4 037	293	333	
Mondelez International Inc., catégorie A	184 089	15 980	15 806	
PepsiCo Inc.	63 483	12 179	13 876	
Philip Morris International Inc.	120 335	14 814	20 817	
Procter & Gamble Co. (The)	85 193	14 511	20 530	
Sysco Corp.	10 910	1 173	1 199	
Target Corp.	10 233	1 821	1 988	
Walmart Inc.	33 269	4 031	4 321	
		121 655	144 642	6,0 %
<b>Énergie</b>				
Chevron Corp.	116 325	20 526	24 219	
ConocoPhillips Co.	36 012	5 582	5 134	
Coterra Energy Inc.	16 421	663	603	
Devon Energy Corp.	13 890	929	653	
Expand Energy Corp.	4 535	627	649	
Exxon Mobil Corp.	126 859	18 481	19 616	
Halliburton Co.	19 608	877	766	
HF Sinclair Corp.	3 603	206	182	
Kinder Morgan Inc.	44 434	1 093	1 750	
ONEOK Inc.	12 973	1 433	1 872	
Phillips 66	9 297	1 357	1 523	
Schlumberger Ltd.	10 736	549	592	
Williams Cos. Inc. (The)	79 752	3 482	6 204	
		55 805	63 763	2,6 %

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>Services financiers</b>				
Aflac Inc.	11 817	946	1 757	
Ally Financial Inc.	6 091	275	315	
Arthur J. Gallagher & Co.	11 170	2 091	4 558	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	16 391	921	1 810	
BlackRock Inc.	3 291	2 983	4 849	
Blackstone Inc.	34 292	5 191	8 499	
CME Group Inc.	58 190	14 154	19 425	
East West Bancorp Inc.	12 292	1 187	1 692	
Fidelity National Financial Inc.	5 771	298	466	
Fifth Third Bancorp	15 033	695	914	
First American Financial Corp.	15 849	1 393	1 423	
Franklin Resources Inc.	6 390	225	186	
Huntington Bancshares Inc.	32 261	575	755	
Intercontinental Exchange Inc.	30 149	4 044	6 458	
JPMorgan Chase & Co.	35 914	5 381	12 375	
Loews Corp.	36 563	3 532	4 451	
M&T Bank Corp.	3 710	889	1 003	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	21 473	4 074	6 556	
Mastercard Inc., catégorie A	5 086	3 689	3 850	
MetLife Inc.	13 222	1 164	1 556	
Moody's Corp.	2 591	741	1 763	
Morgan Stanley	37 966	5 399	6 861	
MSCI Inc.	10 929	5 408	9 426	
Northern Trust Corp.	4 479	571	660	
PNC Financial Services Group Inc.	8 829	1 911	2 448	
Principal Financial Group Inc.	5 144	509	572	
Regions Financial Corp.	20 326	584	687	
S&P Global Inc.	6 384	2 792	4 570	
SEI Investments Co.	43 332	4 011	5 138	
SPDR S&P 500 ETF Trust	32 857	23 159	27 677	
State Street Corp.	6 535	601	922	
T. Rowe Price Group Inc.	4 945	797	804	
Truist Financial Corp.	33 521	1 881	2 090	
U.S. Bancorp	34 661	2 126	2 383	
Visa Inc., catégorie A	71 644	21 052	32 547	
Webster Financial Corp.	24 066	1 370	1 910	
Wells Fargo & Co.	6 090	365	615	
		126 984	183 971	7,6 %
<b>Soins de santé</b>				
Abbott Laboratories	105 816	14 863	17 205	
AbbVie Inc.	78 113	14 390	19 953	
Amgen Inc.	16 514	5 781	6 187	
Becton, Dickinson and Co.	21 097	7 159	6 880	
Bristol-Myers Squibb Co.	26 465	2 136	2 152	
Cencora Inc.	12 574	2 831	4 061	
CVS Health Corp.	27 942	3 665	1 803	
Danaher Corp.	37 074	12 893	12 233	
Eli Lilly and Co.	2 761	1 134	3 064	
Johnson & Johnson	114 747	24 323	23 854	
McKesson Corp.	15 873	8 136	13 003	
Merck & Co. Inc.	91 439	13 176	13 075	
Pfizer Inc.	125 864	7 769	4 800	
Quest Diagnostics Inc.	21 845	3 877	4 737	
Thermo Fisher Scientific Inc.	16 016	8 833	11 977	
UnitedHealth Group Inc.	32 822	15 003	23 866	
Zoetis Inc.	37 440	8 888	8 769	
		154 857	177 619	7,3 %
<b>Industrie</b>				
3M Co.	12 202	1 848	2 264	
A. O. Smith Corp.	29 607	3 084	2 903	
Automatic Data Processing Inc.	13 747	4 966	5 785	
Broadridge Financial Solutions Inc.	11 396	2 319	3 704	
C.H. Robinson Worldwide Inc.	2 605	396	387	
Carrier Global Corp.	31 979	2 415	3 138	
Cummins Inc.	3 044	901	1 525	
Equifax Inc.	47 203	14 242	17 292	
Fastenal Co.	12 720	1 144	1 315	
FedEx Corp.	6 870	2 410	2 778	
Ferguson Enterprises Inc.	12 224	3 053	3 050	
General Dynamics Corp.	18 278	4 739	6 923	
Honeywell International Inc.	17 251	4 175	5 601	
Huntington Ingalls Industries Inc.	871	242	237	
Illinois Tool Works Inc.	14 075	4 963	5 130	
Johnson Controls International PLC	14 838	1 064	1 683	
Lockheed Martin Corp.	13 427	7 498	9 379	
Norfolk Southern Corp.	8 557	2 716	2 887	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Northrop Grumman Corp.	2 622	1 657	1 769	
Otis Worldwide Corp.	35 796	3 854	4 765	
PACCAR Inc.	11 643	1 897	1 741	
Parker-Hannifin Corp.	3 202	2 474	2 927	
Paychex Inc.	17 047	2 956	3 436	
Raytheon Technologies Corp.	28 111	3 398	4 676	
Republic Services Inc.	52 174	8 573	15 088	
Snap-On Inc.	1 171	339	571	
Trinity Industries Inc.	38 110	1 543	1 923	
UL Solutions Inc., catégorie A	52 983	2 837	3 799	
Union Pacific Corp.	63 933	18 521	20 957	
United Parcel Service Inc., catégorie B	16 270	4 311	2 949	
Waste Management Inc.	24 855	3 892	7 209	
Watsco Inc.	773	346	527	
		118 773	148 318	6,1 %

#### Technologies de l'information

Analog Devices Inc.	13 414	3 484	4 097	
Apple Inc.	110 693	17 126	39 846	
Applied Materials Inc.	25 978	6 177	6 073	
Broadcom Inc.	57 913	3 569	19 300	
Cisco Systems Inc.	88 639	4 136	7 543	
Corning Inc.	18 056	824	1 233	
Hewlett Packard Enterprise Co.	28 845	611	885	
HP Inc.	21 406	928	1 004	
International Business Machines Corp.	20 460	3 636	6 465	
Juniper Networks Inc.	7 312	276	394	
Keysight Technologies Inc.	25 872	6 193	5 974	
KLA Corp.	1 774	839	1 607	
Lam Research Corp.	31 359	2 328	3 256	
Microchip Technology Inc.	11 916	1 164	982	
Microsoft Corp.	92 176	27 984	55 848	
Motorola Solutions Inc.	35 969	11 331	23 899	
NVIDIA Corp.	149 842	8 637	28 925	
Oracle Corp.	25 189	4 392	6 034	
Qualcomm Inc.	457	84	101	
Roper Technologies Inc.	6 179	3 554	4 617	
Skyworks Solutions Inc.	3 548	467	452	
Texas Instruments Inc.	25 174	4 557	6 785	
		112 297	225 320	9,3 %

#### Matériaux

Air Products and Chemicals Inc.	4 938	1 689	2 059	
Celanese Corp.	2 377	335	236	
CF Industries Holdings Inc.	4 008	436	492	
Dow Inc.	13 287	950	766	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Eastman Chemical Co.	2 596	325	341	
Linde PLC	33 798	12 812	20 340	
Mosaic Co. (The)	7 078	299	250	
Packaging Corp. of America	1 995	365	646	
Sherwin-Williams Co. (The)	34 089	10 806	16 657	
		28 017	41 787	1,7 %

#### Immobilier

American Tower Corp.	6 422	1 450	1 693	
Realty Income Corp.	70 244	6 231	5 393	
Rexford Industrial Realty Inc.	56 243	3 797	3 126	
SBA Communications Corp.	2 789	873	817	
Sun Communities Inc.	2 800	490	495	
VICI Properties Inc.	165 556	7 359	6 951	
Welltower Inc.	17 627	2 195	3 193	
		22 395	21 668	0,9 %

#### Services publics

AES Corp. (The)	48 312	1 164	894	
Alliant Energy Corp.	5 698	462	484	
Ameren Corp.	5 927	730	759	
American Electric Power Co. Inc.	11 819	1 564	1 567	
Atmos Energy Corp.	49 690	8 117	9 948	
CenterPoint Energy Inc.	100 244	4 085	4 572	
CMS Energy Corp.	92 084	7 453	8 822	
Consolidated Edison Inc.	68 230	6 629	8 751	
DTE Energy Co.	4 599	796	798	
Duke Energy Corp.	104 961	13 405	16 255	
Edison International	24 437	2 104	2 805	
Entergy Corp.	9 312	684	1 015	
Essential Utilities Inc.	5 775	374	302	
Eversource Inc.	98 625	8 773	8 726	
FirstEnergy Corp.	131 757	7 938	7 534	
NextEra Energy Inc.	45 652	3 630	4 705	
PPL Corp.	172 110	6 658	8 031	
Public Service Enterprise Group Inc.	11 065	966	1 344	
Sempra Energy	29 275	3 042	3 691	
Southern Co. (The)	84 308	7 889	9 976	
WEC Energy Group Inc.	7 021	962	949	
Xcel Energy Inc.	12 383	1 205	1 202	
		88 630	103 130	4,3 %

#### TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES

948 461 1 264 033 52,2 %

#### TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES

1 772 399 2 257 774 93,2 %

#### TOTAL DES ACTIONS

1 887 916 2 392 298 98,8 %

#### TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME

1 887 916 2 392 298 98,8 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>PLACEMENTS À COURT TERME</b>							
Gouvernement du Canada	3,97 %	2025/01/03	bon du Trésor	325 000	322	325	
Gouvernement du Canada	3,89 %	2025/01/15	bon du Trésor	1 750 000	1 732	1 747	
Gouvernement du Canada	3,55 %	2025/01/30	bon du Trésor	2 800 000	2 774	2 792	
Gouvernement du Canada	3,53 %	2025/02/12	bon du Trésor	1 800 000	1 783	1 793	
Gouvernement du Canada	3,35 %	2025/03/12	bon du Trésor	5 800 000	5 749	5 763	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>12 360</b>	<b>12 420</b>	<b>0,5 %</b>
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen							
					(1 780)		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>					<b>1 898 496</b>	<b>2 404 718</b>	<b>99,3 %</b>
Marge						56	0,0 %
Passifs dérivés						(40)	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs						16 606	0,7 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>						<b>2 421 340</b>	<b>100,0 %</b>

### Actifs et passifs dérivés – options

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
<b>Options d'achat position vendeur</b>						
AbbVie Inc.	2025/01/25	185,00 USD	(19)	(1 900)	(2)	(3)
Archer-Daniels-Midland Co.	2025/01/25	53,00 USD	(67)	(6 700)	(2)	(4)
Colgate-Palmolive Co.	2025/01/04	96,00 USD	(37)	(3 700)	(3)	(2)
Colgate-Palmolive Co.	2025/01/18	94,00 USD	(37)	(3 700)	(2)	(2)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Conagra Brands Inc.	2025/01/18	28,00 USD	(95)	(9 500)	(3)	(5)
Darden Restaurants Inc.	2025/01/18	190,00 USD	(18)	(1 800)	(3)	(3)
Fastenal Co.	2025/01/18	87,50 USD	(43)	(4 300)	(4)	(1)
Genuine Parts Co.	2025/01/18	120,00 USD	(28)	(2 800)	(6)	(4)
Mosaic Co. (The)	2025/01/25	26,00 USD	(66)	(6 600)	(3)	(3)
Pfizer Inc.	2025/01/18	27,50 USD	(126)	(12 600)	(4)	(3)
Skyworks Solutions Inc.	2025/01/18	95,00 USD	(31)	(3 100)	(6)	(2)
Target Corp.	2025/01/11	137,00 USD	(25)	(2 500)	(3)	(5)
Target Corp.	2025/01/18	143,00 USD	(37)	(3 700)	(6)	(3)
<b>Total des options d'achat position vendeur</b>					(47)	(40)
<b>Total – position vendeur</b>					(47)	(40)
<b>Actifs et passifs dérivés – options</b>					(47)	(40)

### Annexe à l'inventaire du portefeuille

#### Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

#### Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial (le Fonds) cherche à procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et d'emprunt à l'échelle mondiale.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie une combinaison de styles de placement, comme les stratégies de croissance, les stratégies orientées vers la valeur, les stratégies de base et les stratégies axées sur la production de revenus, afin de repérer les titres de participation mondiaux qui présentent un rendement intéressant et un potentiel de plus-value du capital.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

#### Risque de concentration aux 31 décembre 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

#### Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
<b>Actions canadiennes</b>	
Services de communications	0,7
Biens de consommation de base	0,5
Énergie	0,2
Services financiers	1,4
Industrie	0,5
Matériaux	0,1
Services publics	1,3
<b>Actions internationales</b>	
Australie	2,1
Belgique	0,1
Brésil	0,1

#### Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

#### Au 31 décembre 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Chine	0,1
Danemark	1,2
Finlande	0,4
France	4,7
Allemagne	2,9
Hong Kong	2,7
Inde	1,3
Irlande	1,3
Italie	0,3
Japon	6,4
Kazakhstan	0,1
Mexique	0,1
Pays-Bas	2,1
Nouvelle-Zélande	0,2
Norvège	0,8
Singapour	3,3
Corée du Sud	0,5
Espagne	1,9
Suède	0,3
Suisse	6,1
Taiwan	0,5
Royaume-Uni	5,1
<b>Actions américaines</b>	
Services de communications	1,5
Consommation discrétionnaire	3,5
Biens de consommation de base	6,5
Énergie	2,9
Services financiers	5,9
Soins de santé	9,0
Industrie	6,1
Technologies de l'information	7,9
Matériaux	0,9
Immobilier	1,5
Services publics	3,3
<b>Placements à court terme</b>	0,9
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>	0,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

### Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
AAA	0,5	0,7
A	–	0,2
<b>Total</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>

### Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

#### Au 31 décembre 2024

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
USD	1 346 348	55,6	
EUR	350 129	14,5	
GBP	125 979	5,2	
JPY	125 004	5,2	
CHF	95 620	3,9	
SGD	85 293	3,5	
AUD	53 461	2,2	
DKK	32 644	1,3	
HKD	23 661	1,0	
TWD	12 979	0,5	
SEK	11 697	0,5	
NOK	11 288	0,5	

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

#### Au 31 décembre 2023

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
USD	1 272 298	53,6	
EUR	295 522	12,4	
JPY	151 918	6,4	
CHF	136 736	5,8	
GBP	109 352	4,6	
SGD	78 977	3,3	
HKD	66 975	2,8	
AUD	50 883	2,1	
DKK	28 981	1,2	
NOK	19 346	0,8	
KRW	11 059	0,5	

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>22 771</b>	<b>22 444</b>

### Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

### Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé	21 700	21 245

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

#### Au 31 décembre 2024

Classement	Niveau 1 (i)	Niveau 2 (ii)	Niveau 3 (iii)	Total
	(en milliers de dollars)			
<b>Actifs financiers</b>				
Placements à court terme	–	12 420	–	12 420
Actions	2 392 298	–	–	2 392 298
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 392 298</b>	<b>12 420</b>	<b>–</b>	<b>2 404 718</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(34)	(6)	–	(40)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(34)</b>	<b>(6)</b>	<b>–</b>	<b>(40)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>2 392 264</b>	<b>12 414</b>	<b>–</b>	<b>2 404 678</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

#### Au 31 décembre 2023

Classement	Niveau 1 (i)	Niveau 2 (ii)	Niveau 3 (iii)	Total
	(en milliers de dollars)			
<b>Actifs financiers</b>				
Placements à court terme	–	20 372	–	20 372
Actions	2 335 674	–	–	2 335 674
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 335 674</b>	<b>20 372</b>	<b>–</b>	<b>2 356 046</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(28)	(1)	–	(29)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(28)</b>	<b>(1)</b>	<b>–</b>	<b>(29)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>2 335 646</b>	<b>20 371</b>	<b>–</b>	<b>2 356 017</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

**Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2**

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

**Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3**

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

# Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

## 1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs Impérial sont composés du Fonds commun marché monétaire Impérial, du Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, du Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, du Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial, du Fonds commun d'obligations internationales Impérial, du Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, du Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, du Fonds commun d'actions canadiennes Impérial, du Fonds commun d'actions US Impérial, du Fonds commun d'actions internationales Impérial, du Fonds commun d'actions outre-mer Impérial et du Fonds commun économies émergentes Impérial (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*).

Les Portefeuilles axés sur la production de revenu comprennent le Portefeuille de revenu prudent, le Portefeuille de revenu équilibré et le Portefeuille de revenu élevé (individuellement, le *Portefeuille*, et collectivement, les *Portefeuilles*).

Chacun des Fonds communs Impérial et chacun des Portefeuilles axés sur la production de revenu (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le *fiduciaire*) des Fonds. Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À la date des présents états financiers, chacun des Fonds offrait des parts de catégorie A, le Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, le Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial offraient des parts de catégorie W, le Portefeuille de revenu prudent offrait des parts des catégories T3 et T4, le Portefeuille de revenu équilibré offrait des parts des catégories T4 et T5 et le Portefeuille de revenu élevé offrait des parts des catégories T5 et T6.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2024. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les Fonds créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 décembre 2024 et 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 5 mars 2025.

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

### a) Instruments financiers

#### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

### b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

#### Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

### Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Le prix des titres à revenu fixe à long terme fluctue généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

### Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

### Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

### c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisés(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

## Notes des états financiers

### d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

### e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement en résultat net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

### f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation (à moins d'indication contraire).

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change.

### g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

### h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

### i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

### k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.

- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

#### I) Fonds à catégories multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

#### m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

#### n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	JPY	Yen japonais
ARS	Peso argentin	KES	Shilling kényan
AUD	Dollar australien	KRW	Won sud-coréen
BRL	Real brésilien	MAD	Dirham marocain
CAD	Dollar canadien	MXN	Peso mexicain
CHF	Franc suisse	MYR	Ringgit malais
CLP	Peso chilien	NOK	Couronne norvégienne
CNY	Renminbi chinois	NZD	Dollar néo-zélandais
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	RON	Leu roumain
EGP	Livre égyptienne	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
GEL	Lari géorgien	THB	Baht thaïlandais
HKD	Dollar de Hong Kong	TRY	Nouvelle livre turque
HUF	Forint hongrois	TWD	Dollar de Taïwan
IDR	Rupiah indonésienne	USD	Dollar américain
ILS	Shekel israélien	ZAR	Rand sud-africain
INR	Roupie indienne		

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
OVC	Obligation à valeur conditionnelle
ELN	Billet lié à des titres de participation
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
CAÉ sans droit de vote	Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

#### o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

#### p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

- i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

## Notes des états financiers

### ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

### 3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La juste valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

#### a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

#### b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

#### c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

#### d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

#### e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

#### f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

### 4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

## 5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part qui sera déterminé. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pouvant être imputés par un Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global.

En plus du paiement des frais de gestion et à moins qu'ils ne soient absorbés ou remboursés par le gestionnaire, les seuls frais payables par chacun de ces Fonds sont les frais liés aux emprunts et aux intérêts; les honoraires et frais du CEI ou des membres du CEI; les nouveaux frais pouvant découler de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées après le 25 mars 2024; les honoraires et frais liés à un litige ou engagés dans le but de faire valoir des droits pour le compte des Fonds; les taxes de vente (y compris la TPS/TVH) sur ces charges ainsi que l'impôt sur le résultat, les retenues d'impôt et toute autre taxe.

Le gestionnaire peut décider, à sa discrétion, de payer certaines de ces charges d'exploitation qui incomberaient normalement au Fonds plutôt que de laisser le Fonds les prendre en charge. La décision de payer ces charges d'exploitation est au gré du gestionnaire et pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révoquée à tout moment, sans préavis aux porteurs de parts.

Le gestionnaire peut recouvrer un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges d'exploitation ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

## 7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds commun marché monétaire Impérial, pour lequel l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

### *Provision pour impôts en lien avec des titres indiens*

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujéti aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

## 8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

## Notes des états financiers

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

### 9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

*Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds*

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

*Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs. Le cas échéant, l'information sur les montants des rabais de courtage figure à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

*Dépositaire*

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

*Fournisseur de services*

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

### 10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

### 11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds commun marché monétaire Impérial  
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial  
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial  
Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial  
Fonds commun d'obligations internationales Impérial  
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial  
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial  
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Fonds commun d'actions canadiennes Impérial  
Fonds commun d'actions US Impérial  
Fonds commun d'actions internationales Impérial  
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial  
Fonds commun économies émergentes Impérial  
Portefeuille de revenu prudent  
Portefeuille de revenu équilibré  
Portefeuille de revenu élevé

(collectivement, les « Fonds »)

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
21 mars 2025



**Fonds communs Impérial  
Portefeuilles axés sur la production de revenu**

**Banque CIBC**  
1-888-357-8777  
[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)  
[info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com)

CIBC Square  
81 Bay Street, 20th Floor  
Toronto (Ontario)  
M5J 0E7